

Sortie de la première promotion du Master en Gestion
Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'USTTB : Une avancée
historique vers la durabilité environnementale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 6 MAI 2024

1565

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Choguel

Kokalla Maïga

Le Mali..., ma vie !



Choguel - Soumana Sako - Yaya Sangaré

Polémiques autour d'un livre



La 15ème Conférence de l'OCI :
Un forte délégation malienne à Banjul, en Gambie



FAMa : En opération pour
assurer la sécurité dans l'est du pays

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

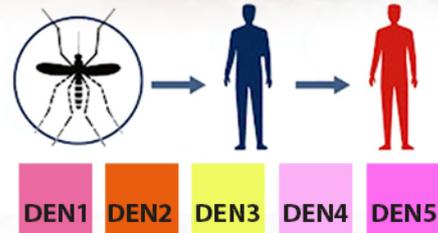


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

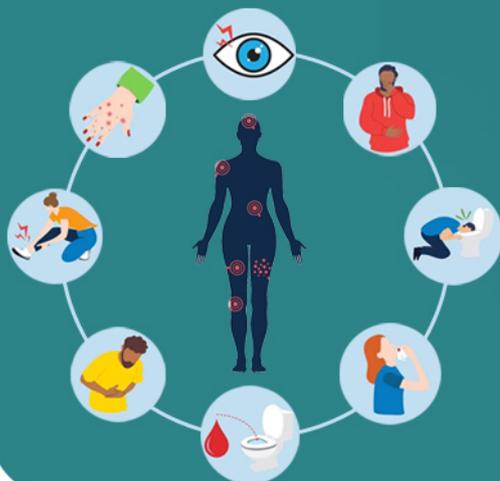


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.19



P.24



P.31



/ Une /



Choguel – Soumana Sako – Yaya Sangaré :
Polémiques autour d'un livre

P.4

/ Breves /



FAMA : En opération pour assurer la sécurité dans l'est du pays
Gestion des logements sociaux : Les modalités d'attribution et de retrait clairement définies par le décret n°2015-0351/P-RM
Disparitions de personnes : Le silence coupable de tous...
Sortie de la première promotion du Master en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'USTTB : Une avancée historique vers la durabilité environnementale
Inauguration de deux forages à Kati Sananfara et Kati Sebenikoro :
Un geste fort des Œuvres sociales du Président de la Transition

P.18

P.19

P.20

P.21

P.22

/ Actualité /



Insécurité au Centre : Une recrudescence inexplicable
Coopération sino-malienne :
Cérémonie de dotation des médicaments et équipements de la Chine à l'Hôpital du Mali

P.24

P.26

/ Politique /



La 15ème Conférence de l'OCI :
Un forte délégation malienne à Banjul, en Gambie
Les syndicats maliens unis pour la paix sociale :
Signature d'une plateforme syndicale lors de la fête du 1er mai 2024

P.29

P.31

/ Culture & Société /



Fermeture temporaire du complexe culturel Blonba :
Un message de Alioune Ifra Ndiaye

P.33

/ International /



Visite d'État du président chinois Xi Jinping en France :
Diffusion de « Citations Classiques par Xi Jinping » dans plusieurs médias français
Chine : La protection écologique du lac Qinghai
Chine : Le patrimoine de Dunhuang protégé à travers les générations

P.34

P.35

P.37

/ Sport /



BASKET :
La FIBA apporte des modifications à son règlement

P.40

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO

Choguel

Kokalla Maïga

Le Mali..., ma vie !



Choguel - Soumana Sako - Yaya

Sangaré | Polémiques autour

d'un livre

Pour l'instant, notre titre l'indique aux plus avertis, votre journal Malikilé, n'est pas convaincu que le livre titré « Le Mali... Ma vie » soit l'œuvre de Choguel Kokalla Maïga à qui sa paternité est attribuée. Non pas que Choguel ne soit pas capable d'écrire un livre. Mais parce que nous nous interrogeons sur un point capital : comment quelqu'un qui n'a pas le temps de présenter au public un livre autobiographique, peut avoir le temps

de l'écrire. Car enfin, la présentation d'une œuvre autobiographique, très personnelle voire intime par essence, ne peut être déléguée. L'autobiographie ne concerne que son auteur, lui seul, et au plus profond de lui-même, son tréfonds.

Notre doute s'est renforcé quand nous avons vu le fidèle Issiaka Singaré, ancien Chef de Cabinet dans les différents ministères occupés par Choguel

Maïga et ancien Directeur de Cabinet à la Primature, se sacrifier pour la tâche. Issiaka Singaré, c'est le co-auteur des différents livres de Choguel, l'auteur réel disent les connaisseurs.

Alors, est-ce parce que Choguel K. Maïga a méconnu la sagesse qui enseigne que « Lorsque vous écrivez l'histoire de votre vie, ne laissez personne d'autre tenir le stylo » que le fameux livre est au cœur d'une polé-

mique qui pourrait aller crescendo ?

Pour l'instant cette polémique s'instaure entre Choguel K. Maïga, Soumana Sako, le Premier ministre de la Transition de 1991-1992 et Yaya Sangaré, le Secrétaire Général de l'ADEMA-PASJ. Pendant que Zou, le surnom de l'ancien Premier ministre, conteste la véracité de passages

entiers du livre, « des mensonges fabriqués de toutes pièces » dit-il, Yaya Sangaré s'attache à décrire la personnalité trouble de celui qui est réputé être l'auteur du livre ou plutôt du « machin », un « homme opportuniste et sans véritable conviction ».

Choguel K. Maïga, sans surprise, n'a pas manqué de réagir au quart de tour.

A lire en encadré :

- **Les démentis de Soumana Sako, ancien Premier ministre ;**
- **Les critiques de Yaya Sangaré, ancien député, ancien ministre, Secrétaire général de l'ADEMA-PASJ ;**
- **Les réponses de Choguel K. Maïga à Soumana Sako.**

Les démentis de Soumana Sako, ancien Premier ministre



L'ancien Premier ministre Soumana Sako réagit à des propos qu'il qualifie de mensonges dans le livre de l'actuel Premier ministre Dr Choguel Kokalla Maïga

Ce monsieur raconte du n'importe quoi, des mensonges fabriqués de toutes pièces ! Juste un exemple : Il prétend qu'en 1986, je suis allé voir

le Président Moussa Traoré pour lui proposer mes services pour résoudre la crise des salaires ". Archi-faux! C'est plutôt Moussa Traoré qui, par le canal de son Directeur de Cabinet, le Dr N'Golo Traoré, m'a appelé dans son bureau à la Maison du Peuple le mercredi 18 février 1987 vers 14h.

Après une longue présentation sur la corruption du régime et la " nécessité d'un réarmement moral du Peuple malien ", le Président conclua qu'il avait « besoin de mes services comme Ministre des Finances et du Commerce »

En réaction, j'ai posé successivement 3 conditions que le Président a acceptées avant que je n'accepte son offre de portefeuille ministériel. Pour l'Histoire, au mois de juin 1987, après un long échange plutôt tendu entre le Président Moussa Traoré et moi, j'ai immédiatement demandé au Secrétaire Général de la Présidence de me programmer une audience avec le Président. Ce qui fut accordé dès le lendemain. Ce jour-là, je suis entré dans le Bureau présidentiel avec ma lettre de démission en poche.

J'étais venu vérifier si le Président restait toujours sur la ligne des 3 conditions que j'avais posées le 18 février 1987. Ses réponses m'ont donné satisfaction, je n'ai donc pas eu à sortir ma lettre de démission. Je ne suis resté que 6 mois et quelques jours au Département des Finances et du Commerce, et non 2

BNDA



La banque à votre service

ans comme le prétend cet auteur à l'imagination fertile mais ayant une forte propension à prendre trop de liberté avec les faits.

Ma lettre de démission existe, elle est datée du dimanche 22 août 1987 avec effet au lundi 23 août 1987. Dans leur rapport de moralité me concernant [comme c'était la règle à l'époque], les services spéciaux n'ont rien caché au Président Moussa Traoré : Ce monsieur n'est pas membre de l'UDPM, il estime que ce n'est pas le rôle de l'Armée de diriger l'Etat et qu'en tant que militaire, vous n'avez pas le droit d'être Président de la République du Mali. Ils ont contrebancé ses constats réels par ce qu'ils ont présenté comme mes qualités faisant de moi "l'homme de la situation" à leurs yeux.

Il convient de souligner que, de toute ma carrière professionnelle ou politique au Mali, je n'ai jamais cherché un poste ni fait intervenir quelqu'un pour obtenir une nomination. Il n'y avait aucun rapport, ni direct ni indirect entre le Ministre d'Etat Oumar Coulibaly, le Président Moussa Traoré ou le Président ATT et moi lorsqu'ils m'ont nommé successivement et

respectivement, Conseiller Technique au Ministère d'Etat chargé de l'Economie et du Plan, Directeur de Cabinet/Secrétaire Général au Ministère d'Etat chargé de la Tutelle des Sociétés et Entreprises d'Etat, Ministre des Finances et du Commerce, enfin Premier ministre, Chef du Gouvernement de Transition 1991-1992.

A mon retour au Mali après mes études aux USA, le tout premier poste que j'aurais pu occuper était celui de Directeur Général Adjoint de la BNDA. Pour ce faire, le tout premier Directeur général (M. Coutan, un français car à l'origine les statuts reservaient le poste à la France) m'indiqua que je devais aller voir le Ministre des Finances et celui de l'Agriculture car le DG Adjoint était nommé par arrêté interministériel de ces deux ministres.

J'ai retourné à M Coutan qu'il était hors de question que j'aie "vu" un Ministre ou qui que ce soit pour être nommé à quelque poste que ce soit. "Mais, M Sako, c'est comme ça que ça se fait au Mali, il faut voir les autorités pour accéder à un poste", insista-t-il, mais en vain.

L'auteur du livre- ou plutôt du tor-

chon- a la mémoire peu fiable. A titre d'illustration, le débat organisé par l'Adema-PASJ a eu lieu le 25 mai 2022, et non le 2 avril de cette année. Je n'ai pas dit que le Mali avait perdu la guerre de 1985 contre le Burkina Faso. J'ai plutôt dit qu'alors qu'il est indéniable que le Mali avait gagné la guerre de 1974 contre ce pays frère et voisin, le fait que le Président Moussa Traoré ait rétrogradé le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée au grade de Colonel (en fait, il a fallu l'intervention de M'Bouillé pour éviter que le Général Sangaré ne soit rétrogradé comme soldat 2ème classe) avant de le rayer des effectifs de l'Armée n'était pas le symbole d'une Armée ayant gagné une guerre.

Sur la question des "fonds destinés aux partants volontaires à la retraite" qui revient comme un serpent de mer dans la bouche de cet auteur à l'imagination débridée, il est curieux qu'il ose s'en prendre, près de 32 ans après la fin de la Transition 1991-1992, au Premier ministre de l'époque qui pourtant n'était ni Ministre des Finances, ni Ministre du Plan, ni Directeur du Trésor, en occultant ses camarades



de l'UDPM qui ont occupé ces postes dans les années précédant le 26 mars 1991. Avec ce genre d'insinuations totalement infondées contre ma personne, c'est à se demander si l'auteur du "livre" ne met pas tout en œuvre pour susciter contre sa personne une action judiciaire en calomnie et diffamation.

S'agissant du procès "Crimes économiques" intenté contre le Président Moussa Traoré, l'auteur du torchon raconte des élucubrations. Il faut rappeler qu'à la suite de la sanglante répression des manifestations pro-démocratiques qui ont débouché sur la chute de la dictature UDPM le 26 mars 1991, il y avait un fort courant d'opinion qui exigeait que le Président déchu et ses compagnons du BEC et du Gouvernement soient purement et simplement passés en public devant un poteau d'exécution, tant les preuves

étaient flagrantes.

C'est plutôt sur l'insistance du Premier ministre que j'étais que la voie du procès public et équitable a finalement été retenue. Entre autres arguments, j'ai fait valoir au Président ATT ceci :

1) l'opinion publique est par définition versatile. Lui et moi avons occupé de hauts postes sous l'Ancien régime. Après les applaudissements des premiers jours suivant l'exécution publique hors procès de Moussa Traoré, l'opinion publique pourrait commencer à soutenir que nous avons empêché Moussa Traoré de parler de peur qu'il ne "déballe" des secrets contre nous;

2) Face à l'Histoire, nous devons nous comporter en hommes d'Etat plutôt qu'en vulgaires politiciens simplement avides d'ovations populaires;

3) Si on suppose que tous les membres du BEC et du Gouverne-

ment sont a priori coupables parce qu'ils étaient au pouvoir à la date du 26 mars 1991, on ne trouvera plus de maliens pour accepter d'occuper de tels postes à l'avenir;

4) certains portefeuilles ministériels n'ont rien à voir avec les décisions d'emploi de la force armée;

5) il convient de tirer les leçons des "procès staliniens" en Union Soviétique qui, après la mort de Joseph Staline, ont été rouverts et révisés non sans avoir causé beaucoup de déchirements douloureux au sein de la société soviétique;

6) le Président Moussa Traoré et ses co-accusés doivent avoir accès à tous les avocats de leur choix, y compris des avocats étrangers, pour que personne ne puisse prétendre plus tard qu'ils ont été condamnés parce qu'ils ont été empêchés d'engager des avocats de leur choix;

7) Après le coup d'Etat du 19 novembre 1968, le Président Modi-



bo Keïta et ses compagnons ont été détenus dans des conditions subhumaines pendant plusieurs années sans avoir jamais eu droit à se défendre dans un procès public et équitable. La démocratie naissante malienne doit se démarquer des pratiques d'un régime dictatorial.

Soit dit en passant, parmi les détenus et leurs proches, certains exprimaient leur crainte que je ne m'abonne à des règlements de compte contre eux. Ce à quoi je répondais toujours (les enregistrements audio et vidéo existent): je n'ai de compte à régler avec personne. Mais certains ont des comptes à rendre à la loi, et cela se fera en toute transparence et en toute équité.

Devant une Cour d'Assises, les accusés sont présentés menottés à la barre devant le Président de la Cour

qui ordonne alors qu'ils soient démenottés. J'ai ordonné au Ministre de la Sécurité que ce n'était pas la peine d'infliger au Président Moussa Traoré et à ses co-accusés une telle humiliation publique, le fait de les passer en jugement retransmis en direct à la télé et à la radio étant déjà suffisant, surtout que certains d'entre eux se croyaient invincibles.

Je n'ai pas attendu de quitter le Gouvernement du Général Moussa Traoré pour savoir qu'il était un dictateur. J'étais déjà délégué des Étudiants de l'ENA aux rencontres organisées en novembre 1970 à l'ENSUP dans le but de mettre en place une faïtière des Étudiants et Élèves contre le régime militaire qui a usurpé le pouvoir le 19 novembre 1968.

Trois ans plus tard, j'ai joué un rôle-clé dans la création de l'UNEM

(Union Nationale des Étudiants du Mali) dont l'acte de création intitulé Charte de l'Étudiant stipulait clairement qu'elle devait servir à la prise de conscience des masses populaires dans la lutte contre "l'impérialisme et ses valets nationaux". En outre, contrairement aux usages de l'époque, dans mes discours et interviews en tant que Ministre des Finances et du Commerce, je n'ai jamais fait référence "au Président" ou au "Secrétaire Général du Parti". Pour la petite histoire, lors de ce qui devait être mon tout dernier Conseil des Ministres en début août 1987, j'ai eu une longue empoignade verbale -et prémonitoire-avec le Président Moussa Traoré concernant la procédure et les critères de nomination des cadres à des postes même techniques.

Dr Soumana Sako, Ancien Premier Ministre

Les critiques de Yaya Sangaré, ancien député, ancien ministre, Secrétaire général de l'ADEMA-PASJ



Un machin sous la bouille d'un livre

On le sent : son projet était de réussir un livre. C'est, au final, un objet inclassable qu'on ne peut appeler qu'un « machin ». Il y mêle frémissements et rancœurs, ouvrant la voie à ses derniers combats contre la démocratie dont il a pourtant largement profité sous les différents régimes qui lui ont, de bonne foi, ouvert les bras. Il déroule son jeu favori : le mensonge, l'affabulation, la manipulation. En somme, une autobiographie à travers laquelle il révèle sa vraie personnalité : un caméléon

doublé d'un farouche fanfaron...

Il use tant et si bien de l'autosatisfaction et de la forfanterie qu'il ne ressent aucune gêne à se citer à loisir, croyant, à tort, ne jamais lasser ni décevoir quiconque. Sans me lancer dans un jugement de valeur qui amoindrirait mon propos, je dirais que la lecture de ce document me laisse croire à la prestation d'un illuminé victime de sa propre fatuité.

On découvre son exubérante ambition au fil des pages, ce qui est loin d'être une mauvaise chose en soi. Mais, le sage en conviendra, l'ambi-

tion démesurée est la mère de tous les vices. Feu Moussa Konaté, un de nos grands écrivains, a écrit, à juste titre, que « L'ambition démesurée conduit à la perte ». Mais, s'il a un mérite, c'est qu'il a su exploiter ce défaut pour grimper dans la hiérarchie administrative et politique de notre pays, sans grands frais. Comme les gens de son espèce, il a su utiliser la ruse, la félonie, la manipulation et la propagande à grands coups de communication médiatique, pour arriver à ses fins. Sinon, aucun mérite ne le prédestinait à une si haute fonction dans notre administration publique. Les



ruptures constitutionnelles, les raccourcis qui savent forger et précipiter les destins profitent le plus souvent aux personnes sans morale ni scrupule.

« La seule cure contre la vanité, c'est le rire, et la seule faute qui soit risible, c'est la vanité ». Cette phrase de Bergson a donné à cet ouvrage son programme : rire de celui qui se croit sorti de la cuisse de Jupiter, coupable surtout de flagrant délit d'autosatisfaction, d'arrogance, de fatuité, de suffisance, de prétention. Démesuré, son égo a pris de multiples formes qui sont ici disséquées à travers les vrais portraits de l'homme. Ce qui n'étonnera personne. Comme quoi, la bêtise se met au premier rang pour être vue, et l'intelligence en arrière pour voir.

On a pu penser, à certains moments de la lecture, découvrir, en lui, Modibo Kéita en personne, mais dans sa version la plus basse et la plus vulgaire. On a vite compris qu'il n'est et ne peut être qu'une version fade,

sinon édulcorée du Général Moussa Traoré, son mentor qui, au moins, aura contribué à imposer un tissu et des modèles vestimentaires par lesquels nos compatriotes étaient reconnus partout.

Il semble que Komoguel (puisqu'il s'agit de lui), singulier en son genre, arborant une attitude à la fois désarmante et pathétique, ne veuille évoquer ses propres faits et gestes, ou ses conversations avec les autres que pour aboutir à ce qui l'intéresse le plus : lui-même. Sans évoquer ses moindres turpitudes. Après avoir participé activement à tous les régimes démocratiques, après la chute de son mentor, il apparaît toujours doux comme un agneau. C'est le véritable Talleyrand malien. Capable de tourner toutes les situations à son avantage, il est un diable cynique. Le peuple ne s'y trompe guère : la modestie a peu de chance d'étouffer cet homme, contrairement au type malien véritable.

Psychopathe hyper agité et dépres-

sif, il ne comprend certainement pas ce qu'il raconte. Selon des médecins que nous avons approchés, il développe une nouvelle forme de mythomanie reconnue chez les narcissiques.

Le monsieur reproduit exactement, sinon en pire, ce qu'ils reprochent aux autres

On est en droit de se demander si un homme si opportuniste et sans véritable conviction a-t-il le droit de faire sa propre promotion ? Notre avis affiche le contraire, car un tel homme ne peut être un modèle pour nos concitoyens, surtout jeunes ! Un vrai arriviste déchu aux illusions perdues. Dans tous les cas, il ne manque pas d'audace, il faut bien le lui reconnaître...

Yaya Sangaré

Acteur du mouvement démocratique « 26 mars 1991 »

Ancien député
Ancien ministre

Les réponses de Choguel K. Maiga à Soumana Sako



Souma Sacko, ne répond pas aux principales interpellations, et qui ont fait sa réputation surfaite.

- 1) Pourquoi il démissionner sous Moussa Traoré [les véritables raisons de sa démission]
- 2) Quid de l'argent des partants volontaires à la retraite [en 1991]
- 3) Pourquoi a-t-il pris dans son gouvernement de Transition, le Commandant du PC opérationnel, le Lieutenant- Colonel Bakary Coulibaly. Que répond-il à l'ADVR, qui peut bien l'interpeller ?
- 4) Il n'était même pas au Mali lors des événements de 1991; où était-il ?
- 5) Quant à la guerre du Mali avec un pays voisin en 1985, Sacko à oublié ce qu'il avait dit, malheureusement pour lui tout est archivé.

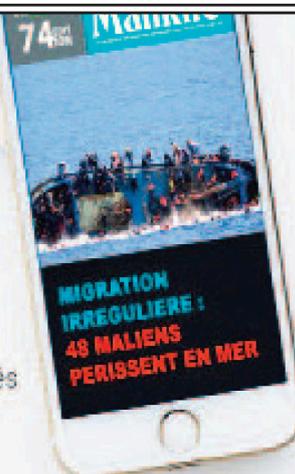
Peut-être que c'est en fin l'occasion pour les Maliens de tout savoir sur ce Singe solitaire de la classe politique de la classe politique, et la fausse réputation qu'il s'est construite au Mali, à cause du silence des hommes honnêtes.

■ Moctar Sow

malikile.com

LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *





SAM MALI
Salon des Médias du Mali

SALON DES MÉDIAS DU MALI

3^{ÈME} Édition

*Le Financement
des Médias Indépendants au Mali*



**DU 30 MAI
AU 2 JUIN
2024**



**PALAIS DE LA CULTURE
DE BAMAKO**

DES EXPOSITIONS
DES CONFÉRENCES
UNE ÉCOLE DU SALON DES MÉDIAS
DES ESPACES D'ÉMISSIONS TV/RADIO EN DIRECT
DES SPECTACLES ARTISTIQUES
LA NUIT DES MÉDIAS AVEC REMISE DE TROPHÉES
DON DU SANG EN SOUTIEN AUX FAMA

INFOLINE : 64 04 84 84 / 76 42 34 50



Différence



Cyran



Prestige
Consulting

Africa
Scène



Jolib
TV NEWS



SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE
S.E. LE COLONEL ASSIMI GOITA
 PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

■ Ammy Baba Cisse



« Ce monsieur raconte du n'importe quoi, des mensonges fabriqués de toutes pièces ! Juste un exemple : Il prétend qu'en 1986, je suis allé voir le Président Moussa Traoré pour lui proposer mes services pour résoudre la crise des salaires ". Archifaux! C'est plutôt Moussa Traoré qui, par le canal de son Directeur de Cabinet, le Dr N'Golo Traoré, m'a appelé dans son bureau à la Maison du Peuple le mercredi 18 février 1987 vers 14h. » Dr Soumana Sako à propos de Choguel Kokalla Maiga



■ Abdoul Momini Bokoum



Thié le Wasoulouké a malmené le koroborothie dans son romantisme

■ Moussa Sayon Camara



En cette période de canicule, est-ce que ce n'est pas le moment idéal de songer à vendre notre soleil aux Canadiens ? On pourrait en tirer beaucoup d'argent maintenant.

■ Samprin Bob



En premier lieu halhamdoulila il est chez lui .
 En second lieu on va continuer à jouer au faux fuyant sur ce sujet qui est devenu habituel ?
 En plein Bko des personnes entières disparaissent et réapparaissent comme si rien n'était
 Le risque est que nous vivons une période de lutte contre les terroristes qui peuvent aussi profiter pour enlever des concitoyens et on va continuer à croire que la pratique est habituelle.
 Continuons dans la fuite en avant.



■ Samprin Bob

SB

Excellence : À votre place même si la cour constitutionnelle entérine cette loi organique qui accorde des sommes faramineuses aux conseillers du CNT, et je refuse de la promulguer.

En le faisant je démontre au peuple Malien que ses priorités miennes . En le faisant je compatis aux sacrifices consentis par ce peuple au profit de cette transition.

Excellence le peuple manque du minimum (eau électricité plateau technique dans nos hôpitaux et centres de santé) et j'en passe.

#NB toute une région manque de scanner cela est une priorité, les conseillers doivent consentir à faire des sacrifices pour le peuple, à le servir et non à servir en priorité. Agissez.



Samprin Bob

18 mars · 🌐

#SOS #scanner pour la région de Sikasso

Quelqu'un peut informer les plus hautes autorités (présidence œuvres sociales ou ministre de la santé) que le seul scanner de l'hôpital de Sikasso (de la région toute entière) est hors usage depuis des mois?

Aucun centre de santé de la région ne dispose de scanner, tous les patients sont rédigés vers une clinique privée de la région de Bougouni.

Nous vivons un véritable calvaire en la matière depuis.



👍🥰🤔 92

14 commentaires · 24 partages

■ Mariam Koné



Le vieux SACKO était fâché aujourd'hui deh . En voilà des conséquences d'un livre écrit pendant le délestage. Dibi magni

■ Kassoum Thera



#Relations de partenariat fraternelles mutuellement profitables# cette partie du communiqué de EDM SA est ambiguë

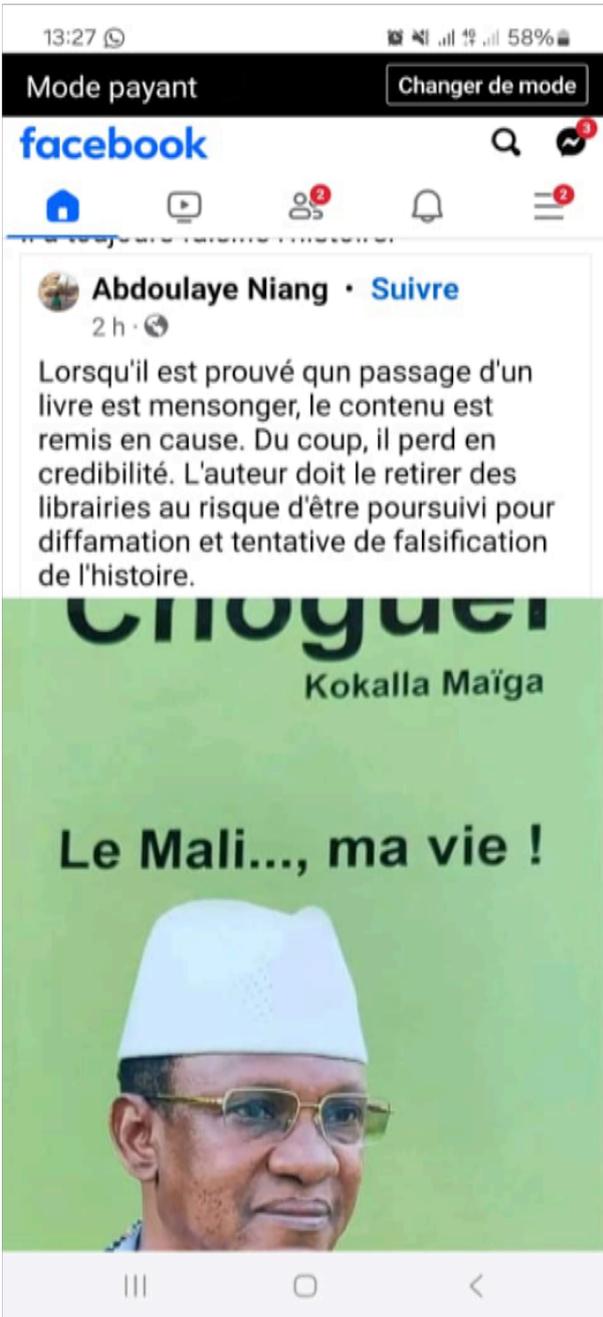
■ Ministère de l'Économie et des Finances du Mali



ANNONCE SPÉCIALE

Suite à la récente visite et réunion au FMI et à la Banque mondiale, le soutien au Mali pour atteindre ses objectifs économiques a été discuté. L'objectif principal est de stimuler la croissance nationale et d'encourager l'investissement et l'entrepreneuriat locaux pour placer la nation sur la scène mondiale de développement. Le ministère apportera son soutien avec des subventions financières pour aider à surmonter la crise économique mondiale actuelle. Les personnes et entreprises intéressées qui souhaitent participer à ce programme de financement sont invitées à en savoir plus et à postuler en ligne ici >><https://bit.ly/4bjCOQI>





■ **Kadhafi Diakité officiel**



Tension : L'armée mauritanienne a lancé hier samedi matin des manœuvres militaires à la frontière avec le Mali. À suivre...

■ **Dr. Laya Amadou Guindo**



@dr_guindo

Il y a une volonté manifeste mais veine de falsification de l'histoire récente du Mali à grand renfort médiatique et le pire, du vivant même des acteurs ayant subi les atrocités du pouvoir dictatorial.

■ **Niéle**



@niele_travele

Pour convaincre ATT à traduire GMT devant la justice en 1991, Zou lui dit notamment ceci : « Face à l'Histoire, nous devons nous comporter en hommes d'Etat plutôt qu'en vulgaires politiciens simplement avides d'ovations populaires ». J'adore ce caractère





INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La 28ème journée africaine de prévention et la 22ème Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail

THEMES:

*La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activité à fort potentiel de
risque : défis et stratégies d'intervention*

L'impact du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail

Programme de la journée :

- 08h30 – 09h00 : Mise en place des invités.
- 09h00 – 10h00 : Cérémonie d'ouverture avec :
 - Discours du Directeur Général de l'INPS ou de son représentant.
 - Lecture du TDR de la JAPRP/JMSST par le chef du SPRP.
- 10h00 – 10h10 : Retrait des officiels.
- 10h10 – 11h00 : Session de questions-réponses avec les journalistes.
- 11h00 : Clôture de la cérémonie avec les mots de remerciement du DPASS.

Mardi
30
avril
2024

C
I
C
B

© 9H00



sous la haute présidence du
Ministre de la santé et du
développement social



Parrainée par le Ministre du
travail, de la Fonction
publique et du dialogue
social.



FAMa**En opération pour assurer la sécurité dans l'est du pays**

Le jeudi 2 mai 2024, les forces armées maliennes ont lancé une vaste opération dans les localités d'IDJIMHAR, AHAR et GOUNGOUBERI, situées à l'est de BER, dans la région de LE HAOUSSA. Cette mission, couronnée de succès, avait pour objectif principal de rassurer les populations locales face à la menace terroriste qui sévit dans la région.

Selon un communiqué de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), l'armée malienne a découvert et neutralisé un important dépôt de transit contenant soixante-huit (68) barils de gazole, situé en bordure du fleuve, à Boronda, en face de Goungouberi, dans le Gourma. Cette découverte a permis de

contrer un éventuel approvisionnement des groupes terroristes actifs dans la région et de réduire leur capacité d'action.

L'état-major général des armées tient à rassurer la population en soulignant l'efficacité et le professionnalisme dont ont fait preuve les forces armées maliennes lors de cette opération. Il réaffirme également son engagement inébranlable à poursuivre la traque des terroristes et à garantir la sécurité des civils dans la région.

Cette action illustre la détermination des autorités maliennes à lutter contre le terrorisme et à protéger les populations vulnérables. Elle met en lumière l'importance de la coopération entre les forces de sécurité et les citoyens pour assurer la stabilité et la paix dans le pays.

Les habitants des régions concernées peuvent ainsi trouver un certain réconfort dans l'action des forces armées maliennes, démontrant leur engagement à assurer un environnement sûr et sécurisé pour tous.

Fatou Sissoko



Gestion des logements sociaux : Les modalités d'attribution et de retrait clairement définies par le décret n°2015- 0351/P-RM

Dans le cadre de la politique de logement social instaurée par le gouvernement, tous les bénéficiaires de logements sociaux sont tenus de respecter des engagements spécifiques énoncés dans le décret n°2015-0351/P-RM du 8 mai 2015. Ce décret, à travers son chapitre III, précise de manière exhaustive les conditions de retrait et de réaffectation des logements sociaux.

Conformément à l'article 24 dudit décret, les logements sociaux peuvent être retirés pour diverses raisons, telles que le désistement du bénéficiaire, le non-accomplissement des formalités d'acquisition du logement comme le défaut de signature de l'acte notarié dans le délai imparti, la non-occupation du logement attribué dans un délai de trois mois à partir du début des formalités d'acqui-

tion, le défaut de paiement d'une mensualité, les modifications non autorisées, les fausses déclarations dans le dossier de demande de logement social, le changement de vocation du logement par une utilisation à d'autres fins que l'habitation, ou encore le non-respect des règles d'hygiène et d'assainissement.

Ainsi, l'organisme de gestion désigné est chargé de constater les éventuelles irrégularités et d'envoyer les avertissements nécessaires. En cas de non-conformité persistante, il transmet la liste des contrevenants ainsi que les faits reprochés au ministre en charge de l'Habitat. Il revient alors au ministre de prendre la décision de retirer et de réaffecter le logement social en question.

Cette démarche vise à assurer une gestion rigoureuse et équitable du parc de logements sociaux, en garantissant que ces ressources précieuses profitent effectivement à ceux qui en ont le plus besoin, tout en veillant au respect des engagements pris par les bénéficiaires. Cela contribue ainsi à promouvoir l'accès à un logement décent pour tous, dans le cadre d'une politique sociale et urbaine responsable et transparente.

Ibrahim Sanogo



Disparitions de personnes : Le silence coupable de tous...

Au Mali, de plus en plus de personnes disparaissent et réapparaissent souvent sans aucune indignation. Comme si c'était normal. Personne ne bronche. Aucune enquête n'est ouverte. Comme si tout le monde savait, qui était le coupable et le craignait.

Depuis un certain temps au Mali, donner une opinion contraire à l'intérêt politique des autorités de la Transition, c'est courir un gros risque. Ceux qui s'entêtent le plus souvent sont enlevés un jour dans la plupart des cas. Les plus chanceux sont ceux qui ont reçu une plainte, qui ont comparu devant un parquet et se sont retrouvés sous mandat de dépôt.

Et pis, personne ne grogne. Ça ne fait mal à personne. C'est devenu chose normale. Comme dans les zones sous contrôle terroristes, les gens sont élevés comme des poussins. Personne ne dit mot. Jamais le parquet n'ouvre officiellement d'enquêtes. Où sommes-nous en train d'aller ? Un totalitarisme qui ne dit son nom ? La question reste posée.

La plupart de ceux qui donnent des opinions contraires ont fui le pays. Parmi elles, on peut citer, les Malick Konaté, Boubacou Fané, Boubacar Kéita et autres. Et beaucoup d'autres ont été enlevés, tels qu'Aliou Touré, Idriss Martinez, Mohamed Dramé, Mohamed Dicko de la Jeunesse de Taabital Pulaku. Le dernier en date est Amara Bathily, un jeune activiste, il y a quelques jours.

Les autres ont la peur au ventre, Sékou Konaté, ne s'en cache pas : "Souvent ce sont mes proches qui me font peur. Ils m'appellent et me disent de me méfier. J'ai vraiment peur souvent". Il est soutenu par Maïmouna Phénix. "J'ai été menacée des fois. J'ai été même obligée d'arrêter de donner mon opinion sur Facebook", confirme-t-elle.

La justice ne doit-elle pas hausser le ton sur ces pratiques ? Car elles rendent le pouvoir protecteur et seule garantie contre l'abus. Et cela, les conséquences sont connues. Ceux qui sont au pouvoir feront tout pour y rester. Ceux qui n'y sont pas feront tout pour y venir. D'où, l'anarchie. La justice doit faire revenir les coupables et complices de ces enlèvements à la République pour le triomphe de l'Etat de droit. Que ça s'arrête !

Koureichy Cissé

Source : Mali Tribune



Sortie de la première promotion du Master en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'USTTB: Une avancée historique vers la durabilité environnementale

Le samedi 4 mai 2024, la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako a été le théâtre d'une cérémonie solennelle marquant la sortie de la toute première promotion du Master en Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Cet événement historique a rassemblé de nombreuses personnalités de renom, dont le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Mamoudou Kassogué, et le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

Dans son discours, le Ministre Kassogué a exprimé sa reconnaissance pour le rôle de parrain qui lui a été confié lors de cette cérémonie emblématique. Il a souligné l'importance de la collaboration entre différentes institutions d'enseignement supérieur pour mettre en place une filière innovante répondant aux défis cruciaux de la gestion durable de l'eau. Insistant sur l'aspect transversal des questions liées à l'eau, le Ministre a mis en lumière l'impact de cette formation dans la résolution des défis

environnementaux, alimentaires et sanitaires auxquels le pays, en particulier les zones arides, est confronté.

Le Garde des Sceaux a adressé ses chaleureuses félicitations aux nouveaux diplômés, soulignant leur rôle de pionniers dans le domaine de la GIRE. Il les a encouragés à être les dignes représentants des valeurs incarnées par feu le Professeur Kalifa Keita, dont la promotion porte fièrement le nom. En reconnaissance de son engagement en faveur de la valorisation des ressources humaines et de la bonne gouvernance, le Ministre Kassogué s'est vu décerner une distinction honorifique lors de la cérémonie.

De son côté, le Ministre de la Justice a réaffirmé l'engagement de son département à soutenir cette filière de formation avant-gardiste, assurant une adéquation renforcée entre les enseignements dispensés et les besoins du marché de l'emploi.

Cette sortie de promotion marque une étape clé dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau au Mali, témoignant de l'engagement du pays à relever les défis liés à la préservation de cette ressource vitale. Les diplômés de ce Master en GIRE sont appelés à devenir les acteurs du changement et les défenseurs de l'environnement, contribuant ainsi à un avenir plus durable et équilibré pour tous.

Arouna Sidibé



Inauguration de deux forages à Kati Sananfara et Kati Sebenikoro : Un geste fort des Œuvres sociales du Président de la Transition

Le jeudi 2 mai 2024 restera gravé dans la mémoire des habitants des quartiers de Kati Sananfara et Kati Sebenikoro, grâce à l'inauguration de deux nouveaux forages, initiée par Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. Cette action sociale vise à améliorer les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition des sources d'eau potable accessibles et sûres.

Une délégation de la Présidence, dirigée par le Conseiller spécial, M. Aguibou DEMBELE, a officiellement remis ces points d'eau aux habitants, symbolisant ainsi un pas important vers l'autonomie hydrique des quartiers concernés. En effet, ces derniers étaient confrontés à des difficultés quotidiennes pour s'approvisionner en eau, obligeant notamment les femmes à parcourir de longues distances pour satisfaire ce besoin essentiel.

Les réactions de gratitude et de soulagement ne se sont pas fait attendre. Mme Adiaratou TRAORE, Présidente des femmes de Kati Sebenikoro, a exprimé sa satisfaction quant à la mise en service du forage, soulignant son impact positif sur la vie quotidienne des habitants, en particulier des femmes. Cette avancée permettra non seulement d'améliorer les conditions de vie des familles, mais

aussi de garantir des standards sanitaires adéquats.

Le maire de Kati, M. Zanga NDAOU, a souligné l'importance socio-économique de ces infrastructures, mettant en avant la valeur ajoutée de la diversification des usages de l'eau souterraine pour le développement local. Il a salué l'initiative du Chef de l'État et a mis en avant le rôle crucial de ces forages dans le soutien de la croissance économique des communautés avoisinantes.

À Kati Sananfara, le Chef de village, M. Mahamadou KONE, a rappelé à la population l'importance de gérer de manière responsable cette ressource vitale, afin de prévenir toute surexploitation préjudiciable à long terme. Il a encouragé les jeunes du quartier à s'impliquer dans la mise en place d'un comité de gestion, garantissant ainsi une utilisation durable de cette précieuse source d'eau.

M. Aguibou DEMBELE, conseiller spécial du Président de la Transition, a invité les bénéficiaires à exprimer leur reconnaissance par des prières pour le Mali et le généreux donateur. Il a plaidé pour davantage de solidarité entre les Maliens, soulignant l'importance de l'entraide et de la coopération pour construire un avenir meilleur pour tous.

Cette initiative des Œuvres sociales du Président de la Transition témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur du bien-être des citoyens et de la promotion du développement durable. Elle incarne une action concrète et significative en faveur de l'accès à l'eau potable pour tous, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale et à stimuler le progrès économique des communautés locales.

Karamoko B Keita





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



N° VERT

80 00 22

Insécurité au Centre : Une recrudescence inexpliquée

Depuis deux semaines au moins, 110 personnes sont toujours retenues en otage au centre du pays (Bankass) par de présumés jihadistes. La semaine dernière, les habitants de la ville ont érigé un blocus pour montrer leur colère face à la dégradation de la situation à Bandiagara, Bankass et leurs environnants. Comment expliquer cette recrudescence de la situation sécuritaire au centre du pays ?



Au centre tout comme au nord du pays, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader ravivant ainsi les inquiétudes des populations.

Aujourd'hui beaucoup de zones du pays sont sous blocus jihadiste comme Douentza-Boni qui relie la ville de Gao. A Tessit, dans le cercle d'Ansongo, la localité est toujours sous blocus imposé par des groupes terroristes.

Cette situation impacte négativement la vie des populations de ces villages qui sont confrontées à

un problème de ravitaillement en vivres et en denrées de première nécessité. Ces blocus ont fait hausser les prix de denrées alimentaires de première nécessité. Au-delà des blocus imposés çà et là, des analystes sécuritaires estiment que Bandiagara, Bankass et Koro (Centre du pays) sont devenus des foyers de l'insécurité grandissante.

Les kidnappings sont monnaie courante. Depuis deux semaines, plus de 110 civils sont retenus en otage par des jihadistes présumés dans le Centre du pays. Ils ont été arrêtés le 16 avril, à bord de trois bus, par des

hommes qui ont contraint les véhicules et leurs passagers à prendre la direction d'une forêt entre les localités de Bandiagara et de Bankass. Cette prise d'otage massive a entraîné des manifestations et le blocage par des habitants de plusieurs tronçons de la RN 15, la route sur laquelle les véhicules ont été détournés.

Si pour l'heure il n'y a aucune nouvelle de 110 civils enlevés, la population de Bankass est vent debout contre les autorités administratives et militaires. Jeudi dernier, ils ont érigé un blocus pour dénoncer l'insécurité et exiger une réaction rapide



et efficace de la part des autorités pour juguler l'insécurité dans toute la région.

“A longueur de journée, on nous rabâche les oreilles faisant croire que l'armée malienne monte en puissance avec des équipements de pointe de dernière génération [drones, aéronefs...] Mais la situation sécuritaire reste récurrente au centre notamment à Bandiagara, Bankass et Koro. Si cette montée en puissance est réellement vraie,

les drones de l'armée malienne auraient pu intercepter les présumés jihadistes qui ont enlevé la centaine de civils qui voyageaient à bord de trois bus de transport en commun. Avec cette prise d'otage, il est clair que Bandiagara, Bankass et Koro sont devenus le nouvel eldorado pour les terroristes”, tempête Abdoulaye Ouologuem, un ressortissant de Bankass à Bamako.

Dans cette prise d'otage, l'armée malienne n'a pas fait le moindre

communiqué sur ses pages officielles pour informer l'opinion sur ce kidnapping.

Il faut rappeler que ce n'est pas la première fois qu'une telle prise d'otages se déroule à Bankass. En novembre dernier, des forains venant de Bankass avaient été kidnappés entre Bandiagara et Bankass et emportés en brousse par de présumés terroristes.

Ousmane Mahamane

■ Source : Mali Tribune

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Coopération sino-malienne

Cérémonie de dotation des médicaments et équipements de la Chine à l'Hôpital du Mali



Le Ministre de la Santé et du Développement Social, le Médecin Colonel Assa Badiallo Touré, a récemment effectué une visite à l'Hôpital du Mali dans le cadre de sa vision dynamique visant à rassurer les malades et à encourager le personnel médical à assurer une prise en charge de qualité. Cette visite, qui s'est déroulée le jeudi 2 mai 2024, a été l'occasion pour le Ministre de constater les avancées et les innovations mises en place par l'établissement.

Accompagné d'une importante délégation comprenant des responsables des Services centraux et organismes de prévoyance sociale,

tels que le Directeur Général de l'INPS, le Directeur Général de la CANAM, le Médecin Général de Brigade, le Directeur Général de la CMSS et le Directeur Général de l'ANAM, le Ministre a pu échanger avec le personnel médical et les patients présents.

Lors de sa visite, le Ministre a salué les accompagnants des malades et a visité le service des urgences ainsi que les laboratoires du centre. Il a particulièrement apprécié les innovations mises en place par le laboratoire de l'Hôpital du Mali, telles que l'envoi de SMS aux patients pour les informer de la disponibilité de leurs résultats, et a encouragé les autres centres hospitaliers à s'en inspirer.

La visite a également été marquée par une cérémonie de dotation de médicaments et d'équipements offerts par la République Populaire de Chine à l'Hôpital du Mali, pour une valeur estimée à 165.371.612 Fcfa. Cette généreuse contribution s'inscrit dans le cadre de l'amitié sino-malienne et de la collaboration en matière de procréation médicalement assistée.

L'acte de remise de don a été signé lors de la cérémonie en présence de l'ambassadeur de la République de Chine et de la Ministre de la Santé et du Développement Social. Le Ministre a souligné l'importance de faire bon usage de ces médicaments



et équipements au bénéfice exclusif des patients, soulignant l'engagement des autorités chinoises à soutenir le système de santé malien.

Cette cérémonie a ainsi marqué une étape importante dans la coopération médicale entre la Chine et le Mali, renforçant les capacités de l'Hôpital du Mali à offrir des soins de qualité à la population.

Suite à la visite du ministre de la Santé et du Développement Social, le médecin colonel Assa Badiallo Touré, accompagné de membres de son cabinet et de divers Directeurs, à l'Hôpital du Mali, plusieurs actions importantes ont été entreprises. Tout d'abord, la délégation ministérielle a exprimé des vœux de prompt rétablissement aux malades présents dans la cour de l'hôpital, en cette période de canicule. Ensuite, une visite du service des urgences,

comprenant 35 lits, a été effectuée afin d'évaluer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

La délégation a également effectué une visite des laboratoires d'analyses, où les patients ont exprimé leur satisfaction quant au bon fonctionnement de ce service. Une cérémonie de remise de don de médicaments de la République populaire de Chine, d'une valeur estimée à plus de 165 millions de Fcfa, a été présidée par le ministre. L'ambassadeur de la Chine au Mali s'est félicité de la coopération entre la mission médicale chinoise et les équipes médicales nationales, soulignant que ce don est une tradition amicale mettant en valeur l'honneur des deux gouvernements.

Le ministre a souligné que cet événement est une preuve de l'amitié et

de la coopération entre les peuples chinois et maliens. Elle a salué la performance de la mission médicale chinoise, en particulier l'équipe spécialisée dans la procréation médicale assistée. Le ministre a assuré que les médicaments seront utilisés exclusivement au bénéfice des patients et a donné des instructions pour garantir leur bonne utilisation.

Enfin, le médecin Colonel Assa Badiallo a supervisé la remise d'un montant de 6 millions de Fcfa par le Directeur Général de l'ANAM, destiné à la prise en charge des blessés de guerre et des indigents internés dans l'hôpital. Ces actions soulignent l'importance de la coopération internationale et de l'engagement envers le bien-être des patients dans le secteur de la santé au Mali.

■ Fatou Sissoko



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

La 15ème Conférence de l'OCI

Un forte délégation malienne à Banjul, en Gambie



La 15ème Conférence islamique au Sommet de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) s'est récemment tenue à Banjul, en Gambie, sur le thème « Renforcer l'unité et la solidarité par le dialogue pour le développement durable ». Au cours de cette session ministérielle, le Mali a pris une décision importante en faveur de l'appropriation du processus de paix dans le cadre du dialogue inter-malien.

Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a représenté Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition et Chef de l'État malien lors de

cette conférence. La délégation malienne comprenait également des membres importants tels que l'Ambassadeur Fatou Binta DIOP, Conseillère spéciale du Chef de l'État chargée des Questions diplomatiques, l'Ambassadeur du Mali à Riyad et le Directeur des Organisations internationales.

Les Ministres des Affaires étrangères ont examiné le rapport des Hauts-Fonctionnaires et préparé les documents de travail du Sommet de l'OCI prévu pour les 4 et 5 mai 2024. Parmi ces documents figurent le projet de « Déclaration de Banjul », le projet de « Résolution sur la cause Palestinienne », et le projet de « Communiqué final de la 15ème conférence au Sommet ».

La délégation malienne a activement œuvré à renforcer la solidarité des États membres de l'OCI envers le Mali, notamment en matière de lutte contre le terrorisme, d'appropriation nationale du processus de paix et de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles. Cette solidarité a été particulièrement soulignée lors des échanges avec les Hauts Fonctionnaires.

Le programme du Sommet prévoit des interventions des Souverains, des Chefs d'État et de Gouvernement ainsi que des Chefs de délégation des États membres de l'OCI. S.E.M. Abdoulaye DIOP prononcera un discours au nom de Son Excellence Le Colonel Assimi



GOITA, Président de la Transition et Chef de l'État malien.

En marge des travaux du Sommet, le Ministre malien des Affaires étrangères aura des rencontres bilatérales de haut niveau avec de nombreux partenaires du Mali. Il rencontrera également la communauté malienne établie en Gambie.

Cette conférence au sommet de l'OCI, qui vise à renforcer la coopération et la solidarité au sein du monde musulman, a pour objectif d'assurer une meilleure protection des intérêts des États membres. Le vendredi 02 mai 2024, à Banjul, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la

Coopération internationale, a tenu des entretiens constructifs et fraternelles avec plusieurs personnalités influentes. Il a d'abord rencontré Monsieur Jeenbek Kulubayev, ministre des Affaires étrangères de la République kirghize, avec qui il a discuté des questions bilatérales et des sujets d'intérêt commun.

Ensuite, il a eu des échanges avec Monsieur Hissein Brahim TAHA, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), et Madame Yacine FALL, Ministre de l'Intégration Africaine et des Affaires étrangères de la République du Sénégal.

Les discussions ont principalement porté sur le renforcement et le soutien de l'OCI aux efforts de

refondation du Mali. Il a été souligné lors de ces rencontres bilatérales l'importance de promouvoir et de renforcer la solidarité entre les pays membres de l'OCI. Cette solidarité est cruciale pour adresser les défis communs et pour favoriser la coopération entre les nations.

Ces entretiens témoignent de l'engagement de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP en faveur de la diplomatie internationale et de la coopération entre les pays membres de l'OCI. Le dialogue et la collaboration entre les différentes parties sont essentiels pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans la région et au-delà.

Ibrahim Sanogo

Les syndicats maliens unis pour la paix sociale : Signature d'une plateforme syndicale lors de la fête du 1er mai 2024



Au Mali, confronté à une période difficile, les trois principales centrales syndicales du pays, à savoir la Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM), la Confédération malienne du travail (CMT) et la Centrale démocratique des travailleurs du Mali (CDTM), ont pris une décision historique lors de la célébration de la fête du 1er mai 2024. En effet, ces organisations ont décidé d'unir leurs forces en signant une plateforme syndicale visant à favoriser une pacification durable du climat social et à soutenir les autorités dans leur politique de refondation nationale.

La cérémonie de signature de cette convention marquant une synergie d'action syndicale s'est déroulée le mercredi 1er mai 2024 au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), en présence de membres du gouvernement, de militantes et militants syndicalistes mobilisés pour l'occasion.

Le 1er mai est une date symbolique pour les travailleurs du monde entier, et chaque année revêt une importance particulière. En cette année 2024, marquée par les efforts de dialogue et de réconciliation entre les différentes parties prenantes de la société malienne,

les centrales syndicales CSTM, CMT et CDTM ont choisi d'apporter leur contribution en signant cette plateforme commune.

Mme Sidibe Dedeou Ousmane, secrétaire générale de la CDTM, a souligné l'importance de cet engagement commun en déclarant : "Nous avons le même objectif". Les syndicats ont exprimé leur volonté de participer activement aux concertations et aux échanges en cours dans le cadre du Dialogue inter-malien, afin de renforcer la solidarité entre les travailleurs du Mali.



Lors de la cérémonie, Hamadoun Amion Guindo, représentant des secrétaires généraux, a rappelé les avancées réalisées, notamment la signature d'un pacte de stabilité sociale et la mise en place d'un comité technique de suivi. Cependant, il a également exprimé des préoccupations quant à l'immobilisme du Conseil national du dialogue social et au non-respect des engagements pris par le gouvernement, mettant ainsi en péril la stabilité sociale.

La signature de cette plateforme syndicale par les trois centrales syndicales maliennes marque un pas important vers la construction d'un climat social apaisé et solidaire, essentiel pour le bien-être des travailleurs du Mali. Cette initiative témoigne de la volonté des syndicats de contribuer

activement à la refondation nationale et à la promotion du dialogue social dans le pays. Dans ce communiqué, le représentant des secrétaires généraux a souligné que les organisations syndicales telles que la CSTM, la CDTM et la CMT soutiennent les autorités dans leur politique de refondation, car elles adhèrent à la vision énoncée par les plus hautes autorités du pays. Il a cependant souligné que cet accompagnement ne signifie pas un renoncement aux droits et libertés des travailleurs.

Communiqué sur la promotion de la paix et de la stabilité sociale au Mali

De son côté, la ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Mme Bagayogo

Aminata Traoré, a exprimé sa reconnaissance envers cette initiative et a souligné qu'elle contribuera à renforcer la paix et la stabilité sociale dans le pays. Elle est convaincue que le dialogue est essentiel pour trouver des solutions aux problèmes spécifiques du Mali, en soulignant que c'est aux Maliens eux-mêmes de bâtir l'avenir de leur pays.

Ce communiqué met en lumière la collaboration entre les autorités, les organisations syndicales et les acteurs économiques pour promouvoir le développement et la stabilité sociale au Mali. Il met l'accent sur l'importance du dialogue et de l'engagement de chacun pour construire un avenir meilleur pour le pays.

Fatou Sissoko

Fermeture temporaire du complexe culturel Blonba : Un message de Alioune Ifra Ndiaye

Message de Alioune Ifra Ndiaye: Chers usagers et partenaires du Complexe Culturel BlonBa, nous sommes au regret de vous annoncer que nous allons provisoirement fermer BlonBa. Nous sommes contraints à cette décision pour 4 raisons :



1. Notre groupe électrogène a pris feu. Cet outil nous permettait certaines activités génératrices du peu revenu que nous faisons.

2. Nous ne sommes donc plus en mesure d'assurer le minimum de revenu pour le reste du personnel en activité

3. Nous ne sommes pas en mesure de nous inscrire dans une perspective de plus d'une semaine

4. Nous n'arrivons pas à renouveler nos partenariats structurels difficilement construits.

Le Complexe Culturel BlonBa a nécessité un investissement évalué aujourd'hui à plus de 800 millions issus de la vente de mes biens, de prêts (banques et individus), de dons et de subvention. Notre positionnement est sans ambiguïté : on est un organe indépendant qui fournit du service public culturel. Depuis 7 ans,

on essaie de redémarrer normalement en vain, comme à Faladiè avec une offre régulière de programmes artistiques et culturels. Mais on va y arriver....

En attendant, nous vous amenons du cinéma à domicile. N'hésitez pas à prendre contact pour qu'on vous mette dans nos programmes de "Ciné à domicile" : 78 74 80 78.

Source: Alioune Ifra Ndiaye:

Visite d'État du président chinois Xi Jinping en France : Diffusion de « Citations Classiques par Xi Jinping » dans plusieurs médias français



À la veille de la visite d'État du président chinois Xi Jinping en France, plusieurs médias français, dont DailyMotion, ont commencé à diffuser « Citations Classiques par Xi Jinping », une production de China Media Group (CMG), le 2 mai, heure locale.

Axée sur le développement vert, la civilisation écologique, l'édification du droit, la prospérité commune, la protection du patrimoine culturel et d'autres sujets, l'émission sélectionne soigneusement des phrases célèbres d'œuvres classiques chinoises citées par le président Xi Jinping dans ses discours, articles et entretiens importants, afin de démontrer sa sagesse politique exceptionnelle et sa richesse de connaissances historiques et culturelles. L'émission explique l'importance des valeurs dans la

culture traditionnelle chinoise pour le monde d'aujourd'hui. Présentant la culture, les citations classiques et la sagesse chinoises dans une perspective internationale, l'émission ouvre une fenêtre aux Français afin de comprendre les pensées du président Xi sur la gouvernance. Elle permet également au monde d'appréhender l'origine culturelle de la modernisation chinoise et la profonde sagesse qu'elle recèle, ainsi que de percevoir le charme unique de la Chine dans la nouvelle ère.

En particulier, l'émission sélectionne des citations liées à la civilisation écologique, intéressant particulièrement le public français. Par exemple, dans son épisode consacré à la citation : « C'est dans l'harmonie que vivent tous les êtres, c'est grâce à la générosité qu'ils prospèrent », l'émission, partant de l'explication

de la relation entre les humains et la nature dans le Xunzi ou les Écrits de Maître Xun, présente un concept écologique ancré dans l'ancienne civilisation chinoise, consistant à respecter la nature, suivre ses lois et la protéger.

Ces dernières années, à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur la civilisation écologique, la Chine poursuit une voie de développement écologique, vert et bas carbone. Plusieurs coopérations pragmatiques menées dans ce domaine par la Chine et la France s'avèrent fructueuses.

Rappelons que l'émission « Citations Classiques par Xi Jinping » est diffusée en série sur DailyMotion, entreprendre.fr et d'autres médias français.

Source : cgtn.com

Chine

La protection écologique du lac Qinghai



Aur le Plateau Qinghai-Xizang, vaste et serein, se trouve le lac Qinghai. Ce majestueux lac d'eau salée est un berceau de vie, regorgeant d'une flore et d'une faune diversifiées. Parmi ses habitants les plus fascinants, se trouve la carpe nue, connue sous le nom de Huangyu. Espèce endémique du lac Qinghai, ce poisson unique joue un rôle essentiel dans le délicat équilibre écologique de la région.

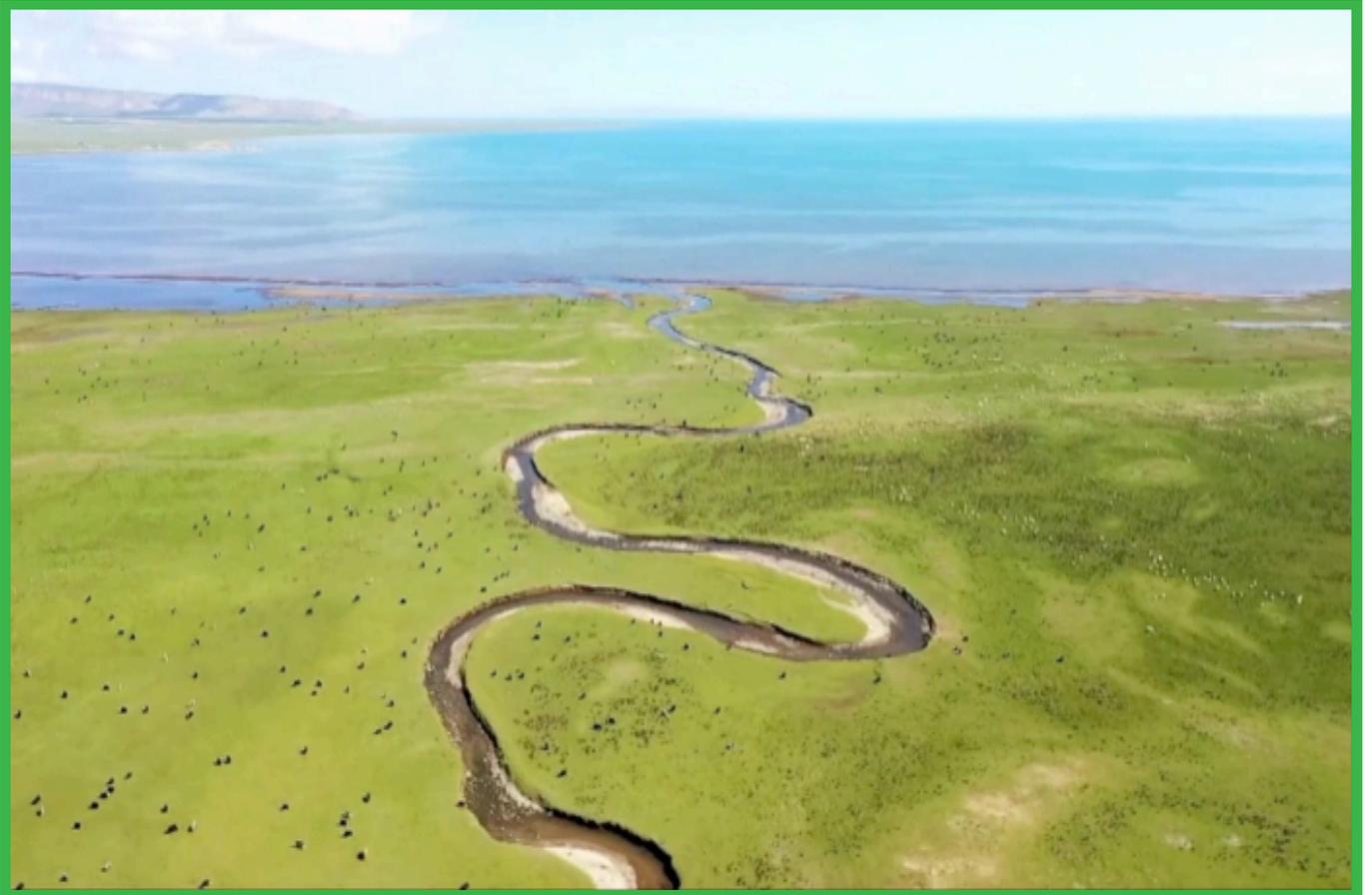
Faisant écho à l'ancienne sagesse

du Livre des Mutations, « Nous devrions apprendre les changements de saison en observant les phénomènes naturels et favoriser le développement social en observant les phénomènes humains. La richesse naît du respect de la voie du ciel, de la terre et de la loi naturelle », le lac Qinghai témoigne du respect de la Chine pour la nature.

Tang Yulin, ancien fonctionnaire de l'Administration de la pêche du district Gangcha dans la préfecture

autonome tibétaine de Haibei du Qinghai, illustre la détermination inébranlable de la Chine. Son dévouement tout au long de sa carrière a joué un rôle important dans le retour remarquable de la carpe nue, prouvant ainsi les paroles de Laozi : « L'homme suit la loi de la terre, la terre suit la loi du ciel, le ciel suit la loi du tao, le tao suit sa loi. » Ici, l'action humaine, guidée par le respect de l'ordre naturel, a donné naissance à un écosystème florissant.

www.malikile.com



Source: cgtn.com

Chine

Le patrimoine de Dunhuang protégé à travers les générations



Dunhuang, dans le nord-ouest de la Chine, était le point de rencontre de quatre civilisations le long de l'ancienne Route de la Soie. Le site de Mogao à Dunhuang comprend 735 grottes et plus de 45 000 mètres carrés de peintures murales. Leur préservation n'aurait pas pu se faire sans le dévouement et la protection d'innombrables gardiens à travers les générations.

Le technicien Fan Zaixuan restaure les peintures murales des grottes

de Mogao depuis plus de 40 ans. Depuis son arrivée à Dunhuang dans la nuit du 31 mars 1981, il a acquis des compétences transmises par les générations plus âgées de protecteurs des grottes de Mogao, y compris Li Yunhe, âgé de plus de 90 ans.

Aujourd'hui, Fan enseigne ses propres élèves. Dai Chuan, né dans les années 1990, a déjà passé plus d'une décennie à protéger les peintures murales de l'Académie de Dunhuang. Fan espère que des

jeunes comme Dai pourront assumer la responsabilité de la protection des grottes de Mogao pour les mille prochaines années.

Comme le dit un vieux dicton chinois : « Toutes les choses dans le monde ont leurs lois pour survivre et se développer, mais elles savent comment préserver leurs racines. » C'est grâce à ce sens des racines que la civilisation chinoise s'est développée et a prospéré jusqu'à aujourd'hui.





Source: cgtn.com

BASKET :

La FIBA apporte des modifications à son règlement

Réuni, pour la première fois cette année, en Suisse à son siège, la Fiba-monde a pris d'énormes décisions concernant la gestion de la balle au panier. L'instance a notamment procédé à des modifications du Règlement officiel de basket-ball, lesquelles modifications entreront en vigueur à partir du 1er octobre 2024. D'autres sujets relatifs aux éliminatoires et à la phase finale des compétitions phares ont été également abordés.

Tournois de qualification olympique Fiba et tournois olympiques de Paris 2024

Le Bureau central a été informé de l'avancée des préparatifs en vue des Tournois olympiques de Paris 2024, dont la phase de groupes se déroulera à Lille et la phase finale à Paris, entre le 26 juillet et le 11 août. Le tirage au sort dudit tournoi a été déjà effectué.

En ce qui concerne les tournois qualificatifs pour ces JO, ils sont prévus du 2 au 7 juillet en Grèce, en Lettonie, à Porto Rico ainsi qu'en Espagne. A en croire la Fiba, les préparatifs pour les Tournois de qualification olympique Fiba 2024 se poursuivent bien : "Des rapports ont été rendus concernant les Tournois de qualification olympique féminins Fiba qui ont été organisés en Belgique, au Brésil, en Chine et en Hongrie. Les trois jours de compétition ont offert des records de spectateurs, des matchs passionnants et l'impact sur les réseaux sociaux a été énorme. À l'issue de ces TQOF, 12 équipes ont décroché leur qualification pour le Tournoi olympique féminin de Paris 2024. La Commission des joueurs et le département sport & compétitions de la Fiba ont soumis des propositions pour améliorer encore davantage les conditions de participation des athlètes pour les futurs événements".

Coupes continentales Fiba 2025

Dans son compte rendu, la Fiba a indiqué que son Bureau central a reçu des rapports concernant les Coupes continentales Fiba de l'année prochaine, qui se dérouleront dans les quatre régions. La première fenêtre éliminatoire de ces coupes s'est déjà tenue en février : "Au cours de celle-ci, 84 équipes nationales ont été engagées durant les 5 jours de compétition, avec quelques matchs à guichets fermés et de formidables performances dans toutes les régions".



Coupe du monde féminine Fiba 2026 : Kigali à l'honneur

Le tirage au sort des tournois de pré-qualification pour la Coupe du monde féminine 2026 a été effectué, a rapporté la Fiba. Kigali (Rwanda) et Mexico City (Mexique) seront les villes hôtes de ces tournois de pré-qualification qui regroupent au mois d'août 16 équipes chacune. La Fiba indique que ces tournois constituent la première étape en vue de la participation au tournoi mondial qui se jouera en Allemagne en 2026.

Coupes du monde U17 Fiba 2024

Le tirage au sort de la Coupe du

monde des moins de 17 ans en filles et garçons, édition 2024, a été effectué notamment à Istanbul. Les garçons joueront en Turquie entre le 29 juin et le 7 juillet, tandis que les filles seront en lice au Mexique du 13 au 21 juillet.

Coupes du monde U19 Fiba 2025

Le Bureau Central a approuvé la seconde salle pour accueillir la Coupe du monde U19 Fiba 2025 à Lausanne (Suisse). Le Comité local d'organisation a choisi de rationaliser les ressources, les deux sites étant regroupés sous un même toit. Cette approche permettra de mettre sur pied un festival à l'intention des fans juste à côté du site, de quoi amelio-



rer l'expérience des joueurs et des spectateurs dans un contexte favorisant la durabilité.

3×3

La saison actuelle de Fiba 3×3 a été passée en revue. Elle a connu un départ spectaculaire avec la Fiba 3×3 Asia Cup 2024 à Singapour fin mars, ainsi qu'avec le premier tournoi de qualification olympique de l'université 3×3 Fiba joué à Hong Kong (Chine). Le prochain Tournoi de qualification olympique de l'universalité 3×3 FIBA aura lieu en mai à Utsunomiya (Japon) et le prochain Tournoi de qualification olympique 3×3 Fiba se déroulera lui du 16 au 19 mai à Debrecen (Hongrie). Les Fiba 3×3 Women's Series 2024 viennent de commencer tandis que la Fiba 3×3 Word Tour débutera le 27 avril.

Académie Fiba

Selon les explications de l'instance dirigeante du basketball mondial, l'Académie Fiba, qui abrite les initiatives de recherche et d'éducation internationales de la Fiba, vise à aider les individus et, grâce à eux, à développer les organisations œuvrant dans le basket-ball afin qu'elles arrivent à exploiter leur plein potentiel, en enrichissant leur niveau de compétences par l'intermédiaire d'expériences éducatives innovantes et en leur proposant des conseils stratégiques : "La feuille de route de l'Académie Fiba a été présentée au Bureau Central, qui l'a approuvée. Elle souligne quatre initiatives clés : les programmes éducatifs, les cours en ligne, les sites web et les bibliothèques numériques, la recherche et les études. Elle s'adresse aux dirigeants, aux joueurs, aux coaches et aux officiels".

identifier et corriger ces erreurs, pour apporter des modifications substantielles des devoirs des participants, du marqueur et de l'aide marqueur suite au changement de la définition des erreurs corrigeables, permettre aux coaches de retirer leur demande de 'Challenge Vidéo', offrant la même flexibilité que pour les demandes de remplacement et de temps-morts".

Règlement officiel de basket-ball

Au cours de la réunion, le Bureau central de la Fiba a donné son accord pour des modifications du Règlement officiel de basket-ball, effectives dès le 1er octobre 2024. Des articles ont notamment été ajoutés ou modifiés. Ces amendements visent entre autres à : "fournir une définition claire de l'interférence des tirs, clarifier la définition et établir des catégories distinctes d'erreurs corrigeables, en précisant quand et comment elles peuvent être corrigées et en autorisant l'usage du Revisionnage Vidéo Instantané (IRS),

Sanctions et autres mesures

La Fiba a prolongé le statut des fédérations nationales de Russie et de Biélorussie jusqu'à sa prochaine réunion en décembre 2024. Le Bureau central a aussi approuvé la suspension de la Fédération nationale du Burundi (Fébabu) suite à ses encouragements donnés au club du Dynamo BBC d'enfreindre le Manuel des opérations de la BAL, l'équipe perdant ainsi tous ses matchs de la Saison 4 par forfait.

Alassane Cissouma
MALI TRIBUNE





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous estimez que votre travail ne vous rapporte pas assez, comparé aux efforts que vous fournissez et à votre investissement personnel. L'aspect pécuniaire est crucial, contrairement à ce que diraient certains. Il est important d'aimer son métier, mais si le salaire que vous en tirez n'est pas satisfaisant, cela risquerait de vous démotiver. Avez-vous pensé à demander une augmentation ? C'est peut-être le moment de renégocier votre salaire.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous allez devoir faire face à un défi majeur à relever dans votre carrière, qui nécessitera de l'effort, de la persévérance et de la créativité pour être surmonté. N'hésitez pas à solliciter le soutien de vos collègues ou de votre équipe. La collaboration peut être précieuse pour résoudre des problèmes complexes. Gardez une perspective positive, si vous relevez avec succès ce défi, il pourrait vous apporter de nouvelles opportunités.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Aujourd'hui, vous êtes particulièrement inventif au travail. Votre esprit agile et curieux vous sera d'une précieuse aide pour trouver des solutions créatives à vos défis professionnels. N'hésitez pas à partager vos idées avec vos collègues, elles seront bien accueillies. Soyez à l'écoute des retours que vous recevrez : en plus d'enrichir votre réflexion personnelle, cela pourrait bien vous ouvrir de nouvelles portes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il se peut que votre charge de travail soit particulièrement écrasante aujourd'hui, et vous pourriez vite vous sentir submergé. Tâchez de gérer votre stress et de hiérarchiser vos tâches pour éviter l'épuisement. Certains projets pourraient être retardés en raison de circonstances indépendantes de votre volonté, ne vous blâmez pas et restez ouvert d'esprit. Soyez prêt à faire preuve de flexibilité et à ajuster vos plans en conséquence.



Lion (22 juillet - 23 août)

Par crainte que d'autres s'approprient vos idées, vous ne souhaitez pas travailler en équipe. Vous auriez pourtant beaucoup à apprendre d'une collaboration plus étroite avec vos collègues. Essayez de garder l'esprit ouvert et, pour une fois, mettez en commun vos compétences et les connaissances que vous avez acquises. Vous allez y gagner des relations enrichissantes et la conviction qu'à plusieurs, on va plus loin que seul.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre capacité à bien communiquer sera un atout majeur. Si vous travaillez en équipe, cette qualité pourra notamment permettre d'éviter que des malentendus polluent la dynamique collective. Elle vous permettra également de bien faire passer vos idées. Mieux, elle suscitera l'engouement général. Si vous travaillez seul, cette faculté vous aidera à trouver des collaborateurs en cas de nécessité.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Évitez de projeter vos propres erreurs sur les autres, car cela pourrait braquer certains collègues. Vous avez peut-être la tête ailleurs, ce qui vous déconcentre sur vos missions du quotidien. Prenez le temps de vous détendre et comprendre ce qui peut causer ces maux. En vous concentrant sur votre bien-être, vous pourrez mieux affronter les enjeux dans votre travail et rester davantage concentré. On souffle et on repart sur les bons rails !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez l'architecte de votre destin professionnel. Explorez de nouvelles voies, créez des opportunités inédites, et laissez votre énergie naturellement dynamique et mobilisatrice définir la trajectoire de votre carrière. Ne craignez pas de bousculer les conventions pour atteindre de nouveaux sommets et bouleverser, positivement, certaines idées arrêtées. Restez toutefois ouvert aux autres, vous aurez besoin d'être épaulé pendant cette période intense.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez de belles qualités dont un esprit éveillé et cette capacité à vous adapter à tout ce qui vous permet de gérer les tâches professionnelles avec quelques facilités. Vos collègues en seraient presque jaloux. Vous êtes excellent sur la partie communication pour remonter l'information, ce qui vous permet de créer des relations conviviales avec vos collègues. Restez ouvert aux opportunités qui se présentent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La période vous encourage à diversifier vos compétences. Apprenez de nouvelles choses, mettez de nouvelles connaissances et cordes à votre arc et explorez des domaines professionnels différents. De nouvelles opportunités pourraient nécessiter une collaboration plus étroite avec vos collègues. Travaillez en équipe pour atteindre des objectifs communs, boostez votre créativité, votre productivité et développez vos compétences.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Certaines propositions et certains partenariats professionnels qui se profilent peuvent être fructueux, mais veillez à ce qu'ils soient équilibrés. Choisissez des collaborations qui nourrissent votre croissance personnelle et professionnelle sans compromettre votre stabilité émotionnelle. Un partenariat bien équilibré offre des perspectives mutuelles, favorise la créativité et crée un environnement propice à la réussite commune.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourriez avoir la sensation que personne ne remarque votre travail ni votre investissement, mais vous vous méprenez sur votre compte. Poursuivez vos efforts et montrez-vous patient, que ce soit avec vos collègues ou la direction. Vous serez prochainement récompensé à votre juste valeur, et votre confiance en vous sera à nouveau au rendez-vous. Il serait dommage de tout lâcher avant la ligne d'arrivée, vous ne pensez pas ?

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée
1273 Malikilé



Irregularités financières à l'OMH
Kamena lève le voile!



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé
1274 Malikilé



Yehb Samaka
Les enfants de Badalabougou servis



Séance édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices
1275 Malikilé



ASE
Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Mali: Salim Elvirigine Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita
1276 Malikilé



Amnata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!



Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières
1277 Malikilé



Projet SWELCO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées



AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation
1278 Malikilé



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata
1279 Malikilé



Président Moustapha
Moustapha Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Marking Pass: Des élèves exposés à la querelle populaire
1280 Malikilé



Finalisation de l'évent-projet de Constitution
Les travaux débute aujourd'hui!



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com